

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

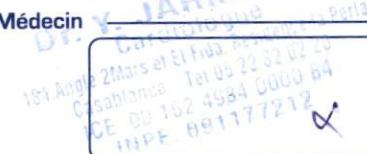
Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : <u>8444</u>	Société : <u>Royal Air Maroc</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : <u>ZAOUIER Ali</u>	
Date de naissance : <u>24/12/1967</u>	
Adresse : <u>6, Rue ABDELKrim RAÏS, RÉG. WARDAR</u>	
Tél. : <u>06.52.82.8332</u> Total des frais engagés : <u>1300 + 1915 = 3215,00 Dhs</u>	

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/08/2022

Nom et prénom du malade : ZAOUIER Ali Age : 54 Ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Doulou. thoracique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 05/09/2022

Signature de l'adhérent(e) : ZAOUIER Ali

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/05/2022	Vérification	1	1300	1300

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DOCTEUR JACQUES BOURGEOIS 23, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE TÉLÉPHONE 093061091 - TP 3634592	20/06/88	B.1410.	1915 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

**BILLET D'ADMISSION**

N° admission	 H2210845
Nom patient	<b>ZAOUER ALI</b>
Médecin	<b>JARMOUNE YOUSSEF</b>
Motif	<b>CS+ECG+ECHO COEUR</b>
Encaissement	1 300.00

*Visa accueil*

MAR.KAR 10:28

CLINIQUE AL MADINA  
532, Bd Panoramique • Casablanca  
CAISSE  
Tél. : 05 22 77 77 40 à 49 (L.G)  
Fax : 05 22 75 00 01



MR Zaouer Ali

le 17/06/2022

- 1 NFS
- 2 VS
- 3 CRP
- 4 Ferutuee
- 5 Démées
- 6 HBAC
- 7 Tnosporenes
- 8 PCT



**LABORATOIRE G Lab**  
Docteur FILALI Mounir  
184, Angle 2 Mars, e, El Fida, Résidence - Casablanca  
Tél: 05 22 82 02 22 - Casablanca  
ICE: 00162498400006 - INPE: 091177212

**Dr. Y. JARMOUNE**  
Cardiologue  
184, Angle 2 Mars, e, El Fida, Résidence - Casablanca  
Tél: 05 22 82 02 22 - Casablanca  
ICE: 00162498400006 - INPE: 091177212



## Relevé d'Honoraires N° : 2206202200

Casablanca le 20-06-2022

**Mr Ali ZAOUER**

Demande N° 2206202200

Date de l'examen : 20-06-2022

### Analyses :

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E	25
0370	CRP	B	100
0235	D-DIMERES	B	200
0154	Ferritine	B	250
0119	Hémoglobine glycosylée	B	100
0216	Numération formule	B	80
0458	Procalcitonine par immunomarquage	B	400
0149	Troponine	B	250
0223	VS	B	30

Total des B : 1410

TOTAL DOSSIER : 1915 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : mille neuf cent quinze dirhams

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

**CLINIQUE AL MADINA****F A C T U R E**N° : **11683 / 2022** du **18/06/2022****CS+ECG+ECHO COEUR**Nom patient **ZAOUER ALI**  
**PAYANT**Entrée **18/06/2022**  
Sortie

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<b>CONSULTATION</b>	<b>1,00</b>		<b>1 300,00</b>	<b>1 300,00</b>
<b>Total Clinique</b>				<b>1 300,00</b>

*Arrêtée la présente facture à la somme de :*

MILLE TROIS CENTS DIRHAMS	<b>Total</b>	<b>1 300,00</b>





2206202200 – Mr Ali ZAOUER- né(e) le 24-12-1967

## COAGULATION

16-06-2022

### D-Dimères

(Dosage immunoturbidimétrique)

Intervalle de référence :

– Une valeur inférieure à 500 ng/ml permet d'éliminer, dans plus de 95% des cas, une thrombose veineuse profonde.

0.29  $\mu\text{g/ml}$  ( $<0.50$ )  
290.00  $\text{ng/ml}$  ( $<500.00$ )

## BIOCHIMIE SANGUINE

27-01-2022

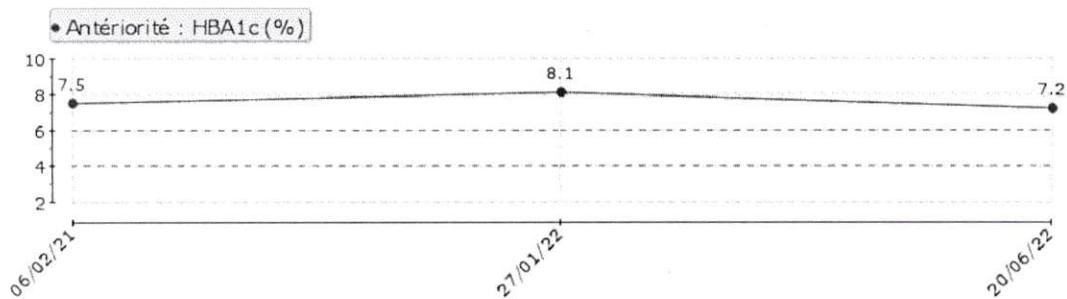
### HbA1c :

(Méthode H.P.L.C, Tosoh GX)

Nature de prélèvement : Sang total .

7.2 % (4.0-6.0)

8.1



Intervalles de références selon l'ANAES :

4.0 – 6.0 % : état non diabétique ou diabète très bien équilibré.

6.1 – 6.5 % : diabète bien équilibré.

6.6 – 8.0 % : diabète à surveiller. Modification du traitement à envisager en fonction de l'état clinique et du résultat du prochain contrôle d'HbA1c.

Sup. à 8 % : diabète non équilibré. Modification du traitement recommandé si un résultat équivalent est retrouvé lors du prochain dosage.

16-06-2022

### Ferritine

(Chimiluminescence, Access II Beckman)

600.6  $\text{ng/ml}$  (23.9-336.0)

361.4

### CRP

(Spectrophotométrique, INDIKO Plus)

5.0  $\text{mg/l}$  ( $<10.0$ )

16-06-2022

15.0

LABORATOIRE U Lab  
Doktor Remplaçant  
BIOLOGISTE

Page 2 sur 4

Dossier validé biologiquement par : Docteur Remplaçant  
BIOLOGISTE

2206202200 – Mr Ali ZAOUER- né(e) le 24-12-1967

**MARQUEURS – VITAMINES**
**PROCALCITONINE**

(Biomérieux,Vidas, E.I.A)

Valeurs de références

&lt;0.05 ng/ml (&lt;&gt;0.50)

PCT &lt; 0.05 ng / ml : Absence de réponse inflammatoire systémique.

0.05 &lt; PCT &lt; 0.5 ng / ml : Réponse inflammatoire mineure ou peu significative.

0.5 &lt; PCT &lt; 2 ng / ml : SIRS, Poly traumatisme, Brûlures.

PCT &gt; 2 ng / ml : Infections bactériennes, septicémies.

PCT &gt; 10 ng / ml : Infections bactériennes graves, septicémies.

16-06-2022

**TROPONINE I :**

(ELFA VIDAS (High sensitive Troponine I))

<1.50 ng/L (<>2.00)  
<0.002 ng/mL (<>0.002)

4.20

Le dosage de la troponine est une aide au diagnostic d'infarctus du myocarde et doit toujours être interprété en fonction du contexte clinique.

**Patients avec suspicion de NSTEMI \***

T0 < 2 ng/L ou T0 et T2h < 6 ng/L	Autres	T0 >= 100 ng/L ou T2h – T0 >= 10 ng/L
<b>EXCLUSION (54.6%)</b> Sensibilité 97,7 % VPN 99.4 %	<b>ZONE D'OBSERVATION (29,6%)</b> Prévalence de l>IDM 8.6 %	<b>INCLUSION (15,8 %)</b> Spécificité 95,2 % VPP 74.5 %

\* Infarctus du myocarde sans élévation du segment ST

LABORATOIRE G Lab  
 Docteur FILALI Mounir  
 93 Boulevard Anoual  
 INPL 9336941 - TP 36336941  


Dossier validé biologiquement par : Docteur Remplaçant  
BIOLOGISTE

Page 3 sur 4

### Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire **G Lab** a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

**Contact :**

Tél. + 212 522 86 09 10

E-mail : contact@glab.ma

W  
LABORATOIRE G Lab  
Docteur FILALI Mounir  
Boulevard Anoual  
93061091 TP 3636634



Le 17 /06/2022

Mr zaouer Ali

## Compte rendu d'Echocardiographie

VG non dilaté , non hypertrophié, Bonne cinétique segmentaire et globale FEVG : 66% 2D

VM souples avec fuite minie , pas de sténose.

SA souples sans fuite ni sténose.

Pressions de remplissage basses.

Massif auriculaire non dilaté, OG non dilatée libre d'échos.

Cavités droites de tailles et de fonction normales ;

IT minime, Absence d'HTP.

VCI non dilatée, compliant.

Pas d'épanchement péricardique.

Aorte initiale non dilatée .

### Conclusion :

Bonne fonction VG FE 66%.

Fuite mitrale minime

Absence d'HTP.

Dr Jarmoune youssef

Tel: 05 22 52 02 20 - Casuistica  
05 22 52 02 20 - Casuistica  
Dr. Y. JARMOUNE  
Cardiologue  
14, Angle 2 Mars, et El Fida, Résidence La Perle  
Tél: 05 22 52 02 20 - Casuistica  
ICE: 001630200000096 IF: 1007171  
Tél: 05 22 52 02 20 - Casuistica  
Email: contact@cliniquealmadina.ma TP: 34081728 RC: 407991

ZAUER, ALI  
ID:  
D-naiss  
55ans, Masc

18-Jui-2022 11:35:24

Fréq. Card. 70 BPM  
Int PR 162 ms  
Dur.QRS 109 ms  
QT/QTc 413/433 ms  
Axes P-R-T 56 42 42

RYTHME SINUSAL

CRITERE D'HVG MINIMES DANS LES LIMITES DE LA NORMALE [UN DES CRITERES SUIVANTS: GRANDE ONDE R EN aVL OU V5, GRANDE ONDE S EN V1, GRANDE ONDE R EN V5/V6 ET GRANDE ONDE S EN V1]  
ANOMALIE NON SPECIFIQUE DE L'ONDE T  
ECG SUBNORMAL

Revu par -----

TA°: 127/8.6  
FC: 95

